



L'Association des Anciens de la Météorologie organise un

Concours de nouvelles 2026

Thème : votre nouvelle devra s'inspirer de la citation suivante :

« La pluie tombe, chaque goutte est un mot du ciel qui s'adresse à la terre »

Cette citation devra être reprise telle quelle au sein de votre écrit.

Note du jury : en tant qu'association d'anciens météorologues, nous encourageons les textes qui explorent le dialogue entre science météorologique et poésie, observation et émerveillement...

Règlement

Article 1

L'Association des Anciens de la Météorologie (AAM) organise un concours de nouvelles ouvert à tous.

Article 2

Un thème a été fixé pour le concours : les nouvelles soumises au jury devront s'inspirer de la citation suivante : « La pluie tombe, chaque goutte est un mot du ciel qui s'adresse à la terre ». Cette citation devra être reprise telle quelle au sein de l'écrit.

Article 3 :

Les principaux objectifs de ce concours sont la valorisation des capacités d'imagination et de créativité de chacun. Les candidat.es sont invité.es à écrire une nouvelle ou une bande dessinée illustrant le thème proposé.

Article 4 :

3 catégories seront distinguées :

- les jeunes de 13 à 18 ans, concourant à titre individuel ;
- les classes de collège et lycée. Le concours se déroulera par classe entière sous la supervision d'un professeur référent ;
- les adultes de plus de 18 ans.

Article 5 :

Les textes, en français, devront être conformes au thème et compter au maximum 15000 signes, espaces compris. Les textes en pdf devront être composés en typographie Times New Roman Corps 12 Interlignage 1,5 et paginés.

Les bandes dessinées consistera en 2 à 4 planches maximum, de format 24*32 cm (vertical ou horizontal), dessinée en recto uniquement. Elle devra être scannée avec une haute résolution et fournie sous la forme d'un seul fichier au format pdf. Les lauréats devront fournir les originaux.

Seul le titre de la nouvelle, différent du thème imposé, devra apparaître en entête. Un seul manuscrit par auteur sera accepté par le jury. Afin de préserver l'anonymat, chaque participant indiquera impérativement dans un document à part ses nom, prénom, adresse postale, adresse courriel, date de

naissance et téléphone avec le titre de la nouvelle. Une autorisation parentale est demandée pour les mineurs.

Article 6 :

Les participants adresseront leur texte ou leur planche par courrier électronique avec accusé de réception **avant le 15 avril 2026** à l'adresse suivante : anciensmeteos@gmail.com.

Article 7 :

Le jury est composé de membres de l'association et de personnalités extérieures à l'association AAM. L'originalité du texte ou planche, le style et l'adéquation au thème seront des critères de jugement majeurs. Une place aux descriptifs des phénomènes météorologiques sera très appréciée par l'assemblage subtil d'un croisement entre littérature, sciences, histoire et poésie.

Article 8 :

Les textes ou planches des nouvelles sélectionnées seront regroupés dans un recueil. Ce recueil sous forme numérique sera publié sur le site de l'AAM (<https://anciensmeteos.info>). Un numéro spécial papier de la revue « arc en ciel » de l'AAM sera édité avec tout ou partie des nouvelles reçues, avec le nom des auteurs.

Article 9 :

Plusieurs prix ou accessits pourront être attribués en fonction du nombre et de la qualité des textes. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix.

De plus, tous les lauréats recevront un exemplaire du recueil de nouvelles produit par l'AAM à l'occasion de ce concours 2026.

Article 10 : publication et droits

Les participants au concours cèdent à l'association l'intégralité des droits d'auteur sur le texte soumis, notamment les droits de reproduction, de duplication et de diffusion, pour tout ou partie du texte, sur des supports de toute nature pendant une durée de 2 ans. Ils s'engagent à fournir une version numérique éditable de leur texte, par exemple au format .doc, .docx ou .odt. La cession est consentie à titre gracieux.

Article 11 :

La proclamation des résultats aura lieu à l'automne 2026. Chacun des lauréats sera prévenu individuellement par mail de la date et du lieu de la remise des prix.

Article 12 :

Le concours peut être sujet à des modifications de calendrier. Tout participant déclare accepter et s'engage à respecter chacun des articles du règlement. Les décisions du jury seront sans appel.

Article 13 :

Le règlement est disponible sur le site de l'AAM : <https://anciensmeteos.info>

Article 14 :

Ne sont pas autorisés à concourir :

- les membres du jury et leur famille,
- les auteurs d'un livre ou d'une bande-dessinée déjà publiés sauf à compte d'auteur.